

Désignation du requérant principal et déclaration relative à la répartition du pointage d'un projet

Titre du Projet :	
Programme :	
Requérant principal : Co-Requérant(s) :	
(collectivement, les « Requérants »)	

I. <u>Désignation du Requérant principal</u>

Par les présentes, les Requérants désignent le Requérant principal comme étant le représentant autorisé des Requérants auprès de Téléfilm Canada (« Téléfilm ») pour les fins du Projet.

À ce titre, les Requérants comprennent que toutes les communications ou avis transmis par Téléfilm au Requérant principal seront présumés avoir été transmis à l'ensemble des Requérants.

De plus, toutes les informations, déclarations, autorisations et garanties fournies par le Requérant principal, ses représentants et/ou ses employés dans le portail électronique de Téléfilm ainsi que dans toutes autres communications à Téléfilm auront pour effet de lier l'ensemble des Requérants.

II. Désignation du Maitre d'œuvre du Projet

[À compléter uniquement pour les demandes en Production] Pour les fins de qualification au
Volet accéléré du Programme d'aide à la production et nonobstant toute disposition contraire,
le ou les Requérants suivants sont désignés comme maître(s) d'œuvre du Projet (maximum de
2 compagnies):

III. Partage du pointage du Projet

NOTE: Avant de faire la détermination du partage du pointage du Projet, nous vous invitons à consulter les principes directeurs du <u>Programme de production</u> et du <u>Programme de développement</u> pour plus de détails sur les impacts d'un tel partage.

par le Projet, pour les fins des programmes de Te Requérants ¹ :	éléfilm, soit réparti comme suit entre les
% % 	
Les Requérants comprennent que cette répartition l'établissement du pointage global de la feuille de programme de Téléfilm.	
Les Requérants conviennent que la présente réparti sur toute disposition contraire à cet effet et sera la plus, cette répartition ne pourra être amendée Requérants. Un tel amendement devra être soumis lors de la signature du contrat de financement de Té	seule répartition utilisée par Téléfilm. De que par accord écrit de l'ensemble des par les Requérants à Téléfilm au plus tard
SIGNÉ ET ACCEPTÉ PAR LES REQUÉRANTS EN DATE I	OU
Nom du Requérant principal	
Signature :	
Fonction:	
Nom du Co-Requérant	
Signature :	
Fonction:	
Nom du 2 ^e Co-Requérant, s'il y a lieu	
Signature :	
Fonction:	

Par les présentes, les Requérants s'entendent afin que tout pointage qui pourrait être généré

¹ Veuillez noter que seules les compagnies signataires du contrat de financement de Téléfilm à titre de requérant principal, de co-requérants ou de garants pourront bénéficier du pointage généré par un projet.

Nom du 3 ^e Co-Requérant, s'il y a lieu	
Signature :	
Fonction:	